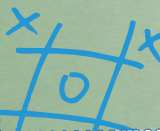




GRONDSCHOUL
HIEFENECH

SCHOULBICHELCHEN Hiefenech a Reiland

INFORMATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



[https://www.instagram.com/
grondschoulhiefenech](https://www.instagram.com/grondschoulhiefenech)

Vacances scolaires

L'année scolaire **commence** le jeudi, 15 septembre 2022
et **fini** le vendredi, 14 juillet 2023.

TOUSSAINT

29.10. - 06.11.2022

ST. NICOLAS

06.12.2022 (mardi)

NOËL

24.12.2022 - 08.01.2023

CARNAVAL

11.02. - 19.02.2023

PÂQUES

01.04. - 16.04.2023

FÊTE DU TRAVAIL

01.05.2023 (lundi)

FÊTE DE L'EUROPE

09.05.2023 (mardi)

ASCENSION

18.05.2023 (jeudi)

PENTECÔTE

27.05. - 04.06.2023

FÊTE NATIONALE

23.06.2023 (vendredi)

VACANCES D'ÉTÉ

15.07. - 14.09.2023



Intempéries et cas de force majeure

La décision concernant la fréquentation scolaire par les enfants en cas de force majeure ou en cas d'intempéries **sera communiquée aux parents** par voie radiophonique, par e-mail (si adresse e-mail disponible) et/ou par SMS (si numéro de portable disponible).

Dans ce cas notre école organisera un **service d'accueil** pour tous les enfants du cycle 1 à Reuland et du cycle 2 à 4 à Heffingen.





Horaires scolaires



CYCLE 1.0 (PRÉCOCE) REULAND

Début des cours entre 8h00 et 9h00!

	LU	MA	ME	JE	VE
08h00 - 11h45	X	X	X	X	X
13h30 - 15h30	X		X		X

CYCLE 1.1 & 1.2 REULAND

Début des cours à 8h00!

	LU	MA	ME	JE	VE
08h00 - 11h45	X	X	X	X	X
13h30 - 15h30	X		X		X

CYCLE 2 - 4 HEFFINGEN

	LU	MA	ME	JE	VE
07h45 - 11h55	X	X	X	X	X
13h45 - 15h40	X		X		X



Accueil matinal gratuit (site Reuland)

Un accueil gratuit pour les enfants du précoce sera organisé de 7 à 8 heures dans la salle de classe du précoce. Madame Christiane Goerend (éducatrice du précoce) y garantira la surveillance. Pour cet accueil, vous ne nécessitez pas d'inscription. L'accueil matinal gratuit pour les enfants du C1.1 - C4.2 est assuré par la Maison relais. Pour l'accueil à la Maison relais, vous nécessitez une inscription !

SURVEILLANCES scolaires

La loi prévoit une surveillance
**10 minutes avant et 10 minutes
après les cours.** Nous tenons à
rappeler aux parents les péri-
odes de surveillance, à savoir:

Site Reuland

Matin: 7h50 - 8h00 & 11h45 - 11h55

Après-midi: 13h20 - 13h30 & 15h30 - 15h40

Site Heffingen

Matin: 7h35 - 7h45 & 11h55 - 12h05

Après-midi: 13h35 - 13h45 & 15h40 - 15h50



Maison Relais

Si vous déposez vos enfants
avant ces heures de surveil-
lance, il va sans dire que vos
enfants sont sous votre propre
responsabilité

croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen helfen

*La Maison Relais est une structure d'encadrement de la commune de Heffingen
qui s'occupe des enfants scolarisés de 3 à 12 ans en dehors des heures de classe.*

*N'oubliez pas d'annuler l'inscription de votre enfant à la Maison Relais s'il est
malade ou s'il participe à des activités périscolaires. L'annulation ne peut pas
être faite par le personnel enseignant! Tel.: 879538 - 55*



*Informations supplémentaires sur le site internet de la commune :
voir sous « Enseignement, Accueil et Formation »*

Répartition des classes



EQUIPE PEDAGOGIQUE CYCLE 1 (Reuland)

Cycle 1.0 (Précoce) 87 95 38-30

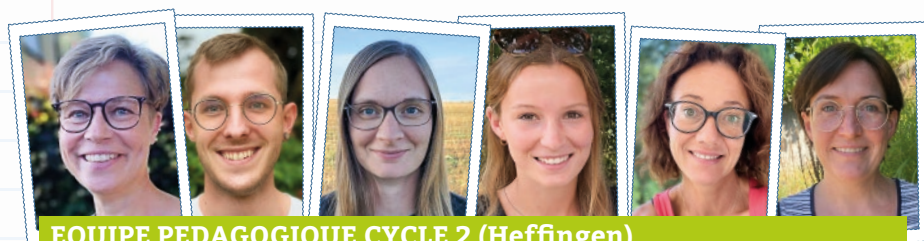
GIVER Sandra (titulaire de classe)
GOEREND Christiane (éducatrice)
RASTETTER Elisabeth (chargée de cours)

Cycle 1.1/1.2 87 95 38-25

AFONSO Marisa (titulaire de classe)

Cycle 1.1/1.2 87 95 38-20

DIMMER Conny (titulaire de classe)



EQUIPE PEDAGOGIQUE CYCLE 2 (Heffingen)

Cycle 2.1A 87 83 30-200

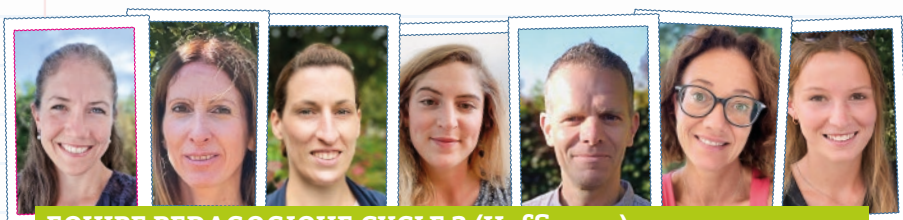
DIEDERICH Danielle (titulaire de classe)
WEIS Matt (chargé de cours)

Cycle 2.1B 87 83 30-205

OE Manuela (titulaire de classe)
BEISSEL Michèle (chargée de cours)

Cycle 2.2 87 83 30-255

EMERING Nadine (titulaire de classe)
STEIL Joëlle (titulaire de classe)



EQUIPE PEDAGOGIQUE CYCLE 3 (Heffingen)

Cycle 3.1 87 83 30-204 **JUNGBLUTH Michèle** (institutrice)
 FEIDT Florence (remplaçante Marmann Carine)
 MARMANN Carine (titulaire de classe)
 87 83 30-254 **FICHAUX Gaëlle** (stagiaire)

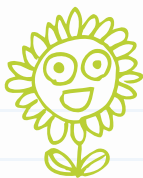
Cycle 3.2 87 83 30-203 **GRÜN Pierre-Paul** (titulaire de classe)
 EMERING Nadine (institutrice)
 BEISSEL Michèle (chargée de cours)



EQUIPE PEDAGOGIQUE CYCLE 4 (Heffingen)

Cycle 4.1 87 83 30-207 **WOHLFART Jessica** (titulaire de classe)
 87 83 30-254 **FICHAUX Gaëlle** (stagiaire)

Cycle 4.2 87 83 30-206 **REITER Tanja** (titulaire de classe)
 87 83 30-254 **FICHAUX Gaëlle** (stagiaire)



Consignes

Consignes de sécurité et de discipline à respecter lors des heures de surveillance et lors du transport scolaire (Site Heffingen)

A la fin des cours

Ensemble avec le titulaire de classe, les élèves des cycles 2 et 3 se rassemblent dans la cour de récréation. Un accompagnateur de la Maison relais les attend et les escorte vers le bus.

Les élèves du cycle 4 ne se rassemblent pas dans la cour de récréation, mais vont **directement** dans le bus et s'inscrivent sur la liste de présence. **Les autres enfants restent auprès de l'enseignant** et ne peuvent quitter la cour jusqu'à ce que les bus soient partis; sauf si les parents

se trouvent, visiblement pour l'instituteur, devant la clôture de l'entrée principale de l'école, l'enfant aura le droit de partir.

Les parents n'ont plus le droit d'entrer dans la cour jusqu'à la fin de la surveillance. **Les enfants du C1 ou C2-4 n'ont plus le droit de venir jouer** dans la cour jusqu'à la fin de la surveillance.

Les parents qui autorisent leurs enfants à rentrer seuls à pied doivent nous le confirmer par écrit sur une fiche (distribuée lors du premier jour de classe).

Nous demandons votre compréhension, car il s'agit de la sécurité de vos enfants.

En montant dans le bus

- ▶ L'élève se met dans une file pour monter dans le bus
- ▶ Il est défendu de se précipiter
- ▶ L'élève prend toujours le même bus pour l'aller et le retour
- ▶ L'élève s'assoit à la place qui lui est indiquée

A bord de l'autobus

- ▶ L'élève attache sa ceinture de sécurité
- ▶ Tous les élèves demeurent assis pendant tout le trajet
- ▶ Les cris, les jurons, les sifflements sont strictement interdits



- La politesse et la courtoisie sont exigées à l'égard du chauffeur et de la personne qui accompagne les enfants.

Leurs instructions sont à suivre sans exception

- Il est strictement défendu de boire ou de manger à l'intérieur de l'autobus
- L'élève doit garder l'autobus propre et ne pas l'endommager

La descente de l'autobus

- L'élève ne quitte sa place que lorsque l'autobus s'arrête



Les enfants du précoce **ne sont pas autorisés** à prendre le bus scolaire **le matin**, car il n'y a pas de surveillance dans le bus. Toutefois, ils sont autorisés à prendre le bus à 11h45 et 15h30, car la surveillance est alors garantie.

BUS 1 (SCHERBACH, SCHERFENHOF)

Scherbach	7h30	13h28
Scherfenhof	7h32	13h30
Heffingen École	7h37	13h35
Heffingen École	12h05	15h45
Scherbach	12h10	15h50
Scherfenhof	12h12	15h52

BUS 2 (HEFFINGEN, REULAND)

Reuland École	7h29	
Böschelchen	7h31	
Heffingen École	7h36	
Heffingen École	7h40	13h20
Böschelchen	7h45	13h25
Reuland École	7h47	13h27
Reuland École	11h50	13h30
Böschelchen	11h52	13h32
Heffingen École	11h57	13h37
Reuland École		15h35
Böschelchen		15h37
Heffingen École		15h42
Heffingen École	12h05	15h45
Böschelchen	12h10	15h50
Reuland École	12h12	15h52



En cas d'**indiscipline** et de **non-respect de ces consignes**, la sanction suivante peut être appliquée:

- **1^{er} avertissement**
adressé aux parents
- **2^{ième} avertissement**
adressé aux parents
- **3^{ième} et dernier avertissement**
adressé aux parents

Ensuite l'élève sera exclu avec effet immédiat du transport de bus pour une durée d'une semaine. Les parents doivent organiser eux-mêmes le transport de leurs enfants pendant cette période (école - Maison Relais/école - Reuland)

STATIONNEMENT

Actuellement **3 zones «Kiss and Go»** existent : une première zone se trouve **derrière l'église à Heffingen**, une deuxième sur le **parking en face de la maison communale** et une troisième sur le **parking de l'école préscolaire** à Reuland. Ces emplacements indiqués ne sont pas à considérer comme parking, mais les parents peuvent s'arrêter sur ces emplacements pour y déposer leurs enfants. Pour les parents qui désirent **accompagner leurs enfants** jusqu'à l'école à Heffingen, des **parkings sont disponibles derrière l'église**.

Pour la zone «Kiss and Go» derrière l'église, les enfants empruntent ensuite le chemin piétonnier le long de l'église et traversent la rue au **passage pour piétons avec feux de signalisation**.

Pour le parking en face de la maison communale, des barrières de sécurité ont été installées afin d'éviter que les enfants traversent la rue sans utiliser le passage pour piétons.

Les passages pour piétons précités sont en outre sécurisés par deux grands triangles de signalisation munis de l'inscription « Kinder + Schule ».

Pendant les jours de classe, le **parking près de l'ancienne mairie est exclusivement réservé au personnel enseignant** et au bus scolaire de 7.00 – 17.00 heures. Récemment, plusieurs enfants ont été mis en danger par des parents imprudents. **De ce fait, nous prions tous les parents de ne plus utiliser ce parking, même pour y déposer leurs enfants, pendant les heures en question.**



Adresses de contact

Pour demander conseil ou si votre enfant a des problèmes scolaires vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

1. au **titulaire de classe** de votre enfant

2. à la **présidente** du comité d'école:

Nadine Emering

Tel: 878330-255

Email: nadine.emering@education.lu

3. au **directeur** d'arrondissement

Robert Brachmond (Direction 11 Echternach)

4. à la **commission scolaire** de la commune de Heffingen

Jérôme Seiler (président, bourgmestre), Tel.: 83 71 68 - 1

Internet

HIEFENECH.SCHOUL.LU



<https://www.facebook.com/groups/grondschoulhiefelech>



<https://www.instagram.com/grondschoulhiefelech/>



Merci de bien vouloir respecter le rang hiérarchique et de **vous adresser toujours en premier lieu au titulaire de classe.**



COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉCOLE

Nadine Emering, présidente

Pierre-Paul Grün, membre

Sandra Giver, membre

Joëlle Steil, membre

E-Mail: nadine.emering@education.lu

Comité de l'école de Heffingen

27, op der Strooss

L-7650 Heffingen

Tel.: 87 83 30-255



DIRECTION D'ARRONDISSEMENT

Robert Brachmond (Directeur), **Anne Mahnen** (Directrice adjointe)

Coordinatrice de l'équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB), présidente de la Commission d'inclusion (CI), **Steve Tibold** (Directeur adjoint)

Missions de la direction

La direction est responsable des écoles de la région :

Beaufort, Berdorf, Bourglinster, Consdorf, Echternach, Gonderange, Heffingen, Junglinster, Mompach, Rosport, Waldbillig.

Dans le détail, les directions sont en charge de :

- 
- ▶ la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
 - ▶ la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
 - ▶ l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
 - ▶ la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents ;
 - ▶ l'organisation des mesures d'inclusion scolaire.

Informations supplémentaires: <https://men.public.lu/fr/fondamental.html>

Missions ESEB

L'ESEB est une équipe régionale de professionnels en charge de l'accompagnement et de la prise en charge des enfants à besoins spécifiques. Avec l'accord parental, la commission d'inclusion peut établir des mesures d'accompagnement appropriées pour ces enfants.

Caroline Ducamp

Secrétaire de la Commission d'inclusion (CI)

Administration ESEB (Tél.: 247 55 970)

Email: ci.echternach@men.lu

Détails:

<https://guichet.public.lu>



Missions du secrétariat

Notre secrétariat s'occupe de la partie administrative et est votre point de contact pour toutes sortes de questions, préoccupations ou réclamations au sein de l'école.

Karin Wester Institutrice attachée

Manon Flammang Rédactrice

Horaires

lundi-vendredi: 07h00-17h00

25, place du Marché

L-6460 Echternach

Tel.: 247 55 970

secretariat.echternach@men.lu



Josiane Ries

I-EBS



Institutrice spécialisée dans la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques.

Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS (8,5 heures par semaine). Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques.

Une école pour tous

Chaque enfant, quels que soient ses besoins spécifiques et ses particularités, a le droit d'être soutenu dans son épanouissement personnel en vue d'une autonomie et d'une participation maximales et de son intégration dans la société.

On considère comme élève à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, celui dont la prise en charge ne peut être assurée par les moyens normalement à disposition de l'enseignant.

Une prise en charge à trois niveaux

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement

ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux:

- au **niveau local**, dans les écoles: instituteurs spécialisés, démarches d'inclusion;
- au **niveau régional**, dans les directions de région: équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, commissions d'inclusion;
- au **niveau national**, dans une école ou un centre spécialisé.



Centre pour le développement moteur

Nous, psychomotriciens et ergothérapeutes de la section 2 du Centre pour le développement moteur (CDM), sommes responsables du dépistage systématique des difficultés motrices et offrons un soutien moteur aux enfants du cycle 1.2.

Afin de relever les défis moteurs de l'école, il est important que les compétences motrices soient appropriées à l'âge développemental.

La coopération avec les parents et l'ensemble du personnel de l'école constitue également une part importante de nos activités de soutien à l'enfant. En plus du soutien moteur possible, le développement de la personnalité est également influencé positivement. Notre soutien est basé sur les forces et les intérêts des enfants.

Comment procéder ?

- ▶ Fiche d'information pour les parents (cycle 1.2) au début de l'année scolaire
- ▶ Observations à l'école (dépistage consistant en 14 exercices moteurs)
- ▶ En cas de soutien préventif, les étapes suivantes sont proposées :
 - ▶ Échange avec les parents et le personnel de l'école
 - ▶ Avec le consentement des parents, nous proposons un soutien moteur préventif (individuel ou en groupe).

Qu'observons-nous ?

- ▶ Motricité globale (équilibre, coordination générale, ...)
- ▶ Motricité fine (couper, colorier, coller, ...)

Quels sont les coûts ?

- ▶ Notre offre est financée par le «Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse» et elle est donc gratuite.



Centre pour le développement moteur

1, place Thomas Edison

L-1483 STRASSEN

44 65 65 - 1

www.cc-cdm.lu



TEL. 83 71 68 1

COMPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE HEFFINGEN

Jérôme Seiler (président, bourgmestre)
Nadine Emering (présidente du comité d'école)
Joëlle Steil (membre du comité d'école)
Arlette Schantzen (membre)
Annick Rach (membre)
Filipe Pinto Ferreira Nuno (membre)
Christophe Clasen (membre)
2 représentants des parents

Représentants des parents (2022-2025)

Cette année...



... nouvelles elections fin mois d'octobre

Tous les parents d'élèves recevront un courrier
pour poser leur candidature en cas d'intérêt.



LES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de développement scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire;
- représenter tous les parents dans la commission scolaire communale.

LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS

- échange avec les autres parents d'élèves de l'école ;
- se concerter sur les besoins collectifs de tous les enfants ;
- écouter / soutenir tous les parents d'élèves et stimuler leur participation active à la vie de l'école ;
- informer tous les parents d'élèves des différentes activités menées et des réflexions auxquelles les représentants des parents participent ;
- se réunir régulièrement pour organiser la mise en œuvre de différents projets.

Promotion et Education Santé



Ligue Medico-Sociale

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.

www.ligue.lu

21-23, rue Henri VIII-1725 Luxembourg

Tel.: 22 00 99 - 1

ligue@ligue.lu

Santé Scolaire

Au cours de l'année scolaire, **l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe* de santé scolaire de la Ligue médico-sociale** à l'école.

Pour l'enseignement fondamental, des tests de dépistage (prise du poids et de la taille, analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang), examen sommaire de l'acuité visuelle, bilan auditif et surveillance de la carte de vaccination) sont pratiqués chez les élèves des cycles 1, 2-2, 3-2, 4-2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles.

Volet médical

Le médecin scolaire **ne propose aucun traitement médical**. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec

la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

La surveillance médicale

est complétée par d'autres examens :

- ▶ examen bucco-dentaire annuel au Cycle 1
- ▶ dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie
- ▶ dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie

Au besoin:

- ▶ consultation diététique
- ▶ consultation pour enfant asthmatique (Ecole de l'Asthme)

Volet social

L'équipe de santé est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

△ Dr. Alain Gruber, médecin généraliste
Tél. : 83 71 05

△ Marie-Paule Thierweiler, assistante d'hygiène sociale
Tél. : 488 333-711, Gsm : 621 201 282
marie-paule.thierweiler@ligue.lu



*L'équipe de santé scolaire est soumis au secret professionnel.

Pourquoi une collation saine ?

Parce qu'elle fournit de l'énergie, des vitamines, des minéraux et des fibres dont le corps a besoin

Parce qu'elle favorise les performances intellectuelles et corporelles de l'enfant

Parce que la collation aide à couvrir les besoins nutritionnels du corps



Parce qu'une collation saine favorise un développement idéal et une croissance optimale de l'enfant

Parce qu'elle permet à l'enfant de se sentir bien (bien-être)

Parce qu'elle évite le creux de fin de matinée et assure un appétit suffisant pour le repas de midi

C'est quoi une collation saine ?

La collation s'équilibre en quantité et en qualité avec le petit déjeuner



Petit déjeuner et collation : **ensemble** au moins un aliment de chaque famille

- Elle peut être plus complète si le petit déjeuner est moins copieux ou se composer d'un petit encas pour passer le cap jusqu'au repas de midi
- Elle doit s'adapter à la faim et au besoin de l'enfant.
- Elle doit être pauvre en sucre ajouté et ne se compose pas d'un aliment de la famille des Extras



GRONDSCHOOL
HIEFENECH

COLLECTION SCOLAIRE



Les t-shirts et les vestes sont disponibles dans les tailles suivantes:

4 ans - 6 ans - 10 ans - 12 ans - XS - S - M - L - XL

Les élèves reçoivent leur bon de commande lors de la rentrée scolaire.

Vous êtes intéressé par un modèle de notre collection?

Faites-nous parvenir votre commande par courriel: danielle.diederich@education.lu
La commande est validée après réception de votre paiement (dernier délai est le 15 octobre 2022):
- per payconiq 691 52 48 32 -
- virement bancaire CCPL - LU14 1111 2755 1030 0000 (Cycle 2 Grondschool Hiefenech) -

Mention : votre nom + adresse / modèle / taille / quantité

